



Le choix des officines est sans appel Désormais, préservons le dialogue social de notre branche

Paris, le 1^{er} février 2018

88% des pharmacies d'officine ont maintenu leur confiance à KLESIA pour les régimes prévoyance et santé de leurs salariés ; 12% seulement se répartissent entre APGIS et d'autres assureurs.

Ce résultat, annoncé publiquement le 31 janvier par le Directeur général de KLESIA, est clair, il est important de prendre en compte cette nouvelle donne avec l'ensemble des partenaires sociaux.

Soucieux de simplifier les démarches administratives des pharmacies et de leurs experts-comptables, l'USPO a demandé à KLESIA Prévoyance, principal assureur de la branche, de garantir la collecte de la contribution pour le développement du paritarisme et le financement de la négociation collective (FNDP) des entreprises assurées par KLESIA.

Alors que l'assureur recommandé par la FSPF représente moins de 10% des officines, il est essentiel que les partenaires sociaux considèrent cette proposition, acceptée par KLESIA.

Au vu de ces résultats, il est pertinent et légitime que chaque assureur prélève l'ensemble des cotisations de ses pharmacies adhérentes.

Aussi, dans un esprit de consensus, d'apaisement, de respect du dialogue social, et pour faciliter les démarches administratives des officines, l'USPO demande à l'ensemble des organisations syndicales salariées et patronales de se réunir rapidement. Nous en appelons à la responsabilité de tous.

Dans l'attente de cet accord qui mettrait fin à toutes ces polémiques et préserverait la pérennité d'un dialogue social sain et constructif dans notre branche, nous recommandons aux pharmaciens de ne pas paramétrer le prélèvement trimestriel du FNDP avant fin mars.

Contactez votre comptable pour faire respecter votre choix !

Nous vous rappelons également que la cotisation pour le haut degré de solidarité (HDS) n'est pas obligatoire pour les pharmacies adhérentes à l'USPO ou non syndiquées. Le paramétrage de ce prélèvement de 2% vers l'APGIS s'applique uniquement aux pharmacies adhérentes à la FSPF.

Gilles BONNEFOND
Président